

THOUARSAIS ENSEMBLE !

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Exercice **2023**

Sur le Prix et la Qualité
du Service Public
d'Élimination des Déchets
Ménagers et Assimilés

Accusé de réception en préfecture
079-247900798-20241001-103-241001-DM01-DE
Date de télétransmission : 04/10/2024
Date de réception préfecture : 04/10/2024

HOUARSAIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



RETOUR SUR L'ANNEE 2023

Faits marquants de l'année

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Organisation et gouvernance du service déchets	7
La collecte sur le territoire	12
Le traitement des déchets.	20
Indicateurs financiers.	26
Prévention et Communication.	32

Accusé de réception en préfecture
079-247900798-20241001-IV3-241001-DM01-DE
Date de télétransmission : 04/10/2024
Date de réception préfecture : 04/10/2024

ÉDITO

Un an au service de la transition écologique : Bilan 2023 et Perspectives 2024

Alors que nous entamons une nouvelle année au sein de notre territoire, il est essentiel de prendre un moment pour réfléchir aux réalisations passées et aux défis à venir dans le domaine crucial de la transition écologique mais plus précisément de la gestion des déchets.

L'année 2023 a été marquée par plusieurs initiatives novatrices visant à promouvoir une gestion des déchets plus responsable et durable au sein de notre territoire. Parmi ces initiatives, nous pouvons citer l'expérimentation du compostage partagé, notamment auprès des habitants en habitation verticale et du centre-ville, qui a rencontré un franc succès. Cette démarche, qui encourage la participation citoyenne et la valorisation des déchets organiques, va permettre de réduire significativement notre production de déchets à l'enfouissement. Nous avons également poursuivi la mise en place des actions du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

Parallèlement, nous avons entrepris la construction de la nouvelle déchèterie de la Butte, un projet d'envergure destiné à moderniser nos infrastructures et à améliorer la qualité de service pour tous nos concitoyens.

Enfin, nous avons également mis en œuvre le mono-ripage partiel sur certaines tournées, une mesure visant à optimiser la collecte des déchets et à réduire les nuisances environnementales liées à la collecte.

Fort de ces accomplissements, nous abordons l'année 2024 avec détermination et enthousiasme. Notre principal objectif pour cette nouvelle année est de finaliser les travaux de construction de la nouvelle déchèterie et de la mettre en service dans les meilleurs délais. Nous allons également mettre en place des nouvelles filières de valorisation sur l'ensemble des déchèteries.

Parallèlement, nous nous engageons à généraliser le tri à la source des biodéchets, en densifiant les points de compostage partagés et en accélérant les campagnes de communication et de sensibilisation. Nous sommes également engagés dans le programme TETE (Territoire Engagés pour la Transition Ecologique) avec les services de l'Etat pour accélérer notre transition écologique.

En conclusion, je tiens à remercier l'ensemble des habitants de la Communauté de Communes du Thouarsais pour leur engagement et leur soutien dans cette démarche collective.

Edwige ARDRIT

Vice-Présidente en charge des déchets ménagers

Accusé de réception en préfecture
079-247900798-20241001-IV3-241001-DM01-DE
Date de télétransmission : 04/10/2024
Date de réception préfecture : 04/10/2024



ENGAGEMENT DANS LE PROGRAMME TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE (TETE)

Ce programme piloté par l'ADEME comprend 2 volets
> Climat Air Energie qui concerne le patrimoine, l'eau, l'énergie, l'assainissement et la mobilité durable. La Communauté de Communes du Thouarsais s'est engagée dans ce volet et a obtenu 4 étoiles sur 5 en 2021.

> Economie circulaire : En 2023, la collectivité souhaite également s'engager dans le volet économie circulaire du programme TETE. L'audit d'état des lieux sera réalisé en 2024 et le plan d'action sera déployé jusqu'en 2027 afin d'attendre les objectifs d'amélioration demandés.

Ce programme permet de structurer la politique générale de la Communauté de Communes du Thouarsais en faveur de la transition écologique en ayant une vision transversale et en impliquant tous les acteurs du territoire.



DÉMARRAGE DE LA CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE DÉCHÈTERIE DE STE-GEMME

Le réseau des déchèteries du Thouarsais est vieillissant et certaines déchèteries ne permettent plus de répondre aux exigences de la réglementation ou de trier de nouveaux flux. C'est sur ce constat que la collectivité a décidé de construire une déchèterie entre La Butte et Saint-Varent en remplacement des déchèteries de Saint-Varent et Coulonges-Thouarsais qui fermeront définitivement. Les travaux ont débuté en Septembre 2023.



FIN DE LA COLLECTE DES BIODÉCHETS POUR LES PROFESSIONNELS ET EXPÉRIMENTATION DU COMPOSTAGE COLLECTIF

La réglementation ne permet plus aux EPCI de collecter uniquement les biodéchets des professionnels. La CCT propose du compostage pour tous à partir de 2024. La collecte des biodéchets des professionnels a pris fin au 31 décembre 2023, les bénéficiaires de cette collecte ont été accompagnés par la collectivité pour la mise en place de solutions alternatives. Les petits producteurs peuvent composter en établissement ou utiliser les composteurs collectifs. Les gros producteurs ont été orientés vers des prestataires privés présents sur le territoire.

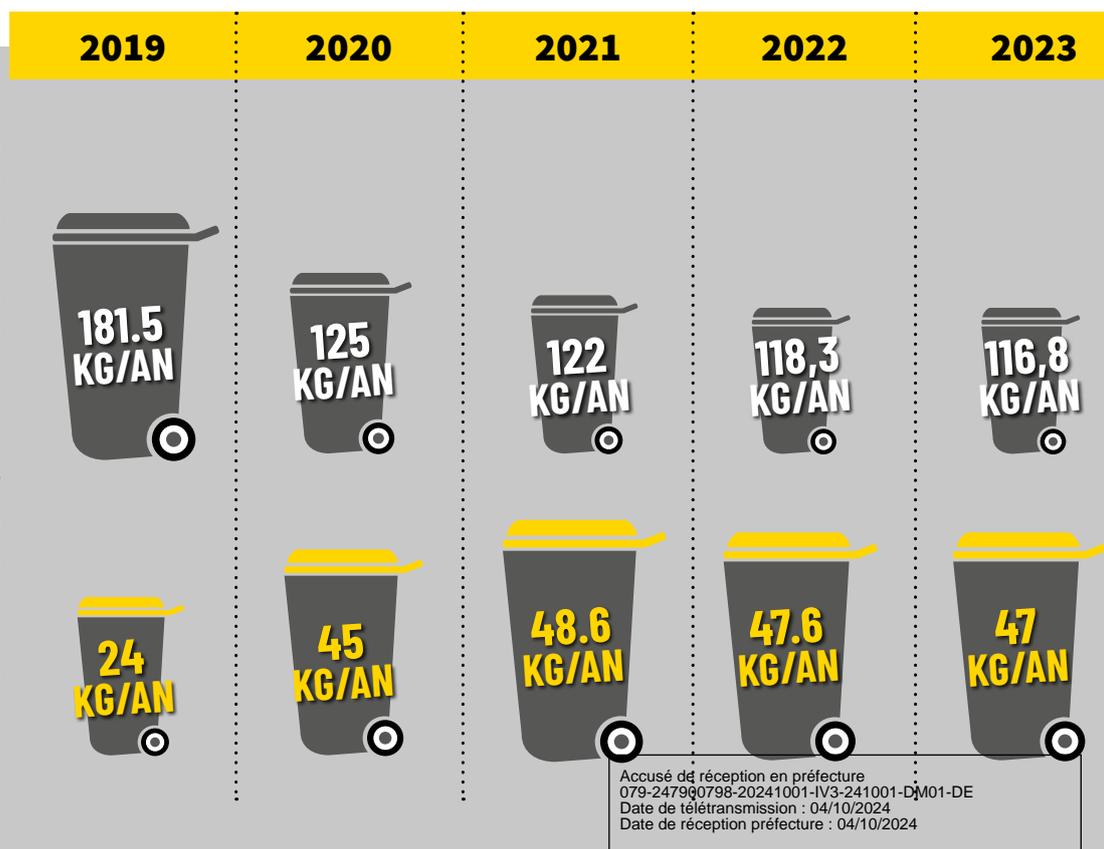
Le service de la Préfecture de la Région Centre-Val de Loire
079-247900798-20241001-IV3-241001-DM01-DE
Date de télétransmission : 04/10/2024
Date de réception préfecture : 04/10/2024

MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DU PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS : PLPDMA

- Mise en place d'une phase d'expérimentation de la gestion de proximité des biodéchets. En effet, la CCT a installé 7 composteurs collectifs tests qui permettront de nous aider à choisir les équipements définitifs les plus adaptés, le mode de gestion, la fréquence d'intervention, les emplacements pour l'année 2024.
- Démarrage du programme de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires du territoire. Sur la période 2023-2024, 5 restaurants scolaires bénéficient d'un accompagnement par les techniciens de l'association «Sèvre Environnement» afin de quantifier et caractériser le gaspillage alimentaire et mettre en place des actions permettant de le réduire d'au moins 5 à 15%.
- Remplacement de haies monospécifiques par des haies diversifiées : en 2023, 886 mètres linéaires de haies de Lauriers, Thuyas et Cyprès ont été remplacés par des haies diversifiées de végétaux locaux produisant moins de déchets verts.
- Lutte contre les dépôts sauvages et déchets marins : fin 2023 la Communauté de Communes du Thouarsais a décidé de s'engager au côté de CITEO (éco-organisme en charge des emballages) dans un programme de lutte contre les dépôts sauvages pour 2023-2025.



Grâce à l'évolution du comportement des habitants du territoire, la quantité de déchets du bac noir continue de diminuer et la quantité des déchets recyclables reste stable. Ce qui confirme le succès de ce nouveau système de collecte. Cette diminution des déchets non valorisables se confirme sur 2023 avec une baisse de plus de 1,5Kg/hab./an des ordures ménagères résiduelles. Des efforts restent également à faire sur la qualité du tri mais plus généralement sur la réduction des déchets dans son ensemble d'où l'accent mis sur la prévention et la communication en 2023.



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023



Accusé de réception en préfecture
079-247900798-20241001-IV3-241001-DM01-DE
Date de télétransmission : 04/10/2024
Date de réception préfecture : 04/10/2024

Depuis sa prise de compétence relative aux déchets ménagers en 2014, la Communauté de Communes du Thouarsais (CCT) exerce les missions suivantes :

- La collecte en régie des ordures ménagères et des déchets recyclables en porte à porte ou en apport volontaire
- La collecte en régie des biodéchets et des cartons pour les professionnels
- L'exploitation en régie de 5 déchèteries pour la collecte des déchets encombrants et dangereux des ménages et de quelques professionnels
- Le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés,
- La sensibilisation de tous les publics à la prévention et au tri des déchets.

En 2023, la Communauté de Communes du Thouarsais (CCT) a ainsi assuré la collecte, le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés sur les 24 communes de son territoire, auprès de 35 539 habitants (INSEE recensement 2020 sortie au 1^{er} janvier 2023).

Ce rapport annuel 2023 est établi conformément aux dispositions du décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015, relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

Voté en Conseil Communautaire le 1^{er} octobre 2024, il est ensuite transmis aux communes membres pour présentation en conseil municipal.



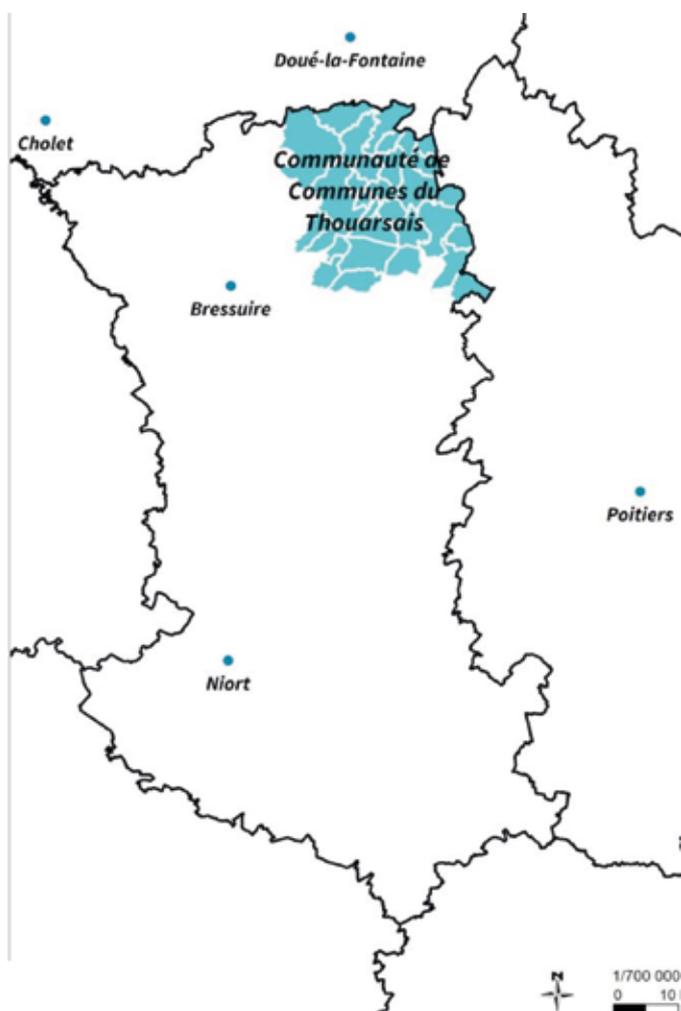
**En 2023,
la Communauté de Communes c'est**

24 Communes

35 539 habitants Habitat semi-rural

Ville centre Thouars avec 14 000 habitants

La Communauté de Communes
du Thouarsais



Ci-dessous la liste des communes
et leur population respective :

Population par commune membre
Données INSEE - recensement 2020 publié au 01 janvier 2023

2023 (24 communes)	Population municipale	Nombre de foyers
Brion-près-Thouet	740	332
Coulonges-Thouarsais	441	193
Glénay	570	236
Loretz-d'Argenton	2609	1168
Louzy	1300	527
Luché-Thouarsais	528	194
Luzay	629	258
Marnes	221	115
Pas-de-Jeu	351	160
Pierrefitte	332	125
Plaine-et-Vallées	2367	1036
Saint-Cyr-la-Lande	378	147
Sainte-Gemme	405	156
Saint-Généroux	338	154
Saint-Jacques-de-Thouars	424	197
Saint-Jean-de-Thouars	1339	611
Saint-Léger-de-Montbrun	1257	511
Saint-Martin-de-Mâcon	301	133
Saint-Martin-de-Sanzay	1053	409
Saint-Varent	2400	1060
Sainte-Verge	1394	625
Thouars	14000	7141
Tourtenay	127	58
Val en Vignes	2035	856
TOTAL	35539	16402

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Population	36058	35944	35822	35665	35564	35539
Taux de variation	-0,1%	-0,3%	-0,3%	-0,4%	-0,3%	-0,1%

Accusé de réception en préfecture
079-247900798-20241001-IV3-241001-DM01-DE
Date de télétransmission : 04/10/2024
Date de réception préfecture : 04/10/2024

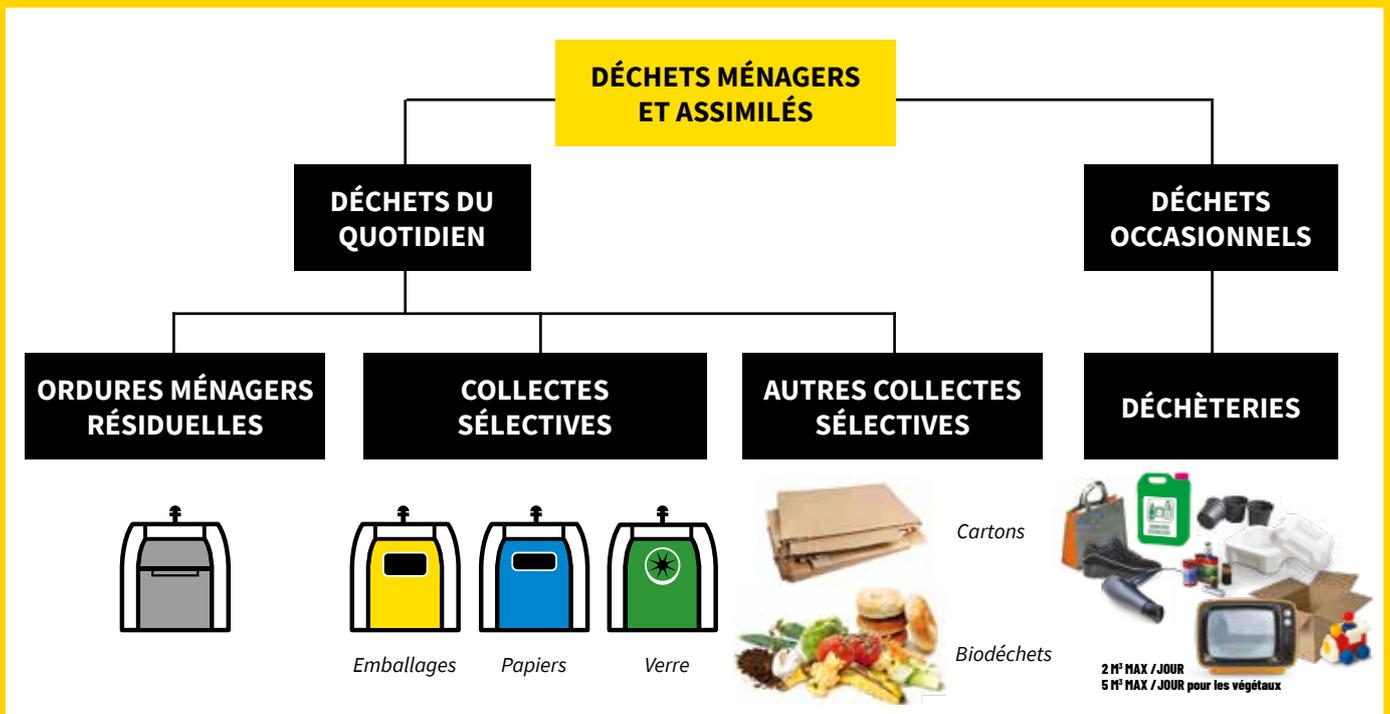
LA COMPÉTENCE

La Communauté de Communes du Thouarsais exerce selon l'article 8.4 de ses statuts, la compétence obligatoire « **collecte et traitement des déchets des ménages et des déchets assimilés** ».

Le service de gestion des déchets ménagers et assimilés prend en charge différentes catégories de déchets et intervient auprès des particuliers et de certains professionnels dans la mesure où leurs déchets s'apparentent par leur nature et leur quantité à ceux des ménages. La majorité des collectes et du transport sont assurés en régie par le personnel de la collectivité. Certaines filières de déchèteries (Cf. partie déchèteries – les déchets collectés) sont toutefois gérées en prestation.

La compétence tri des emballages est assurée dans le cadre d'une Entente entre les collectivités du Nord Deux-Sèvres.

La compétence traitement est transférée à un syndicat départemental (SMITED) qui gère les Ordures Ménagères Résiduelles et le Tout-Venant de déchèterie (hors transport).



LA GOUVERNANCE

Depuis 2017 les sujets liés aux compétences « déchets ménagers » sont abordés au sein de la commission 7 sous la Vice-Présidence Edwige ARDRIT en charge des Déchets Ménagers depuis Juillet 2020 suite aux élections. Cette commission est constituée de :

Communes	Représentants	Communes	Représentants
BRION-PRÈS-THOUET	MORIN Eliane	SAINT-GÉNÉROUX	RENAUD Denis
COULONGES-THOUARSAIS	FRONTCAZAK Emmanuel	SAINT-JACQUES-DE-THOUARS	SINTIVE Sylvain
GLÉNAY	MIMAUULT Rachel	SAINT-JEAN-DE-THOUARS	SAUVAGET Nicolas
GLÉNAY	VIOLLEAU Christian	SAINT-JEAN-DE-THOUARS	RABIN Christian
LORETZ-D'ARGENTON	DUMOULIN Thérèse	SAINT-JEAN-DE-THOUARS	GODINEAU Jérémy
LORETZ-D'ARGENTON	MUREAU Jérôme	SAINT-LÉGER-DE-MONTBRUN	AMINOT Françoise
LOUZY	DORET Michel	SAINT-MARTIN-DE-MÂCON	THURAUULT Jean-Pierre
LOUZY	THAUDIERE Jérôme	SAINT-MARTIN-DE-SANZAY	BOUHABEN Michel
LUCHÉ-THOUARSAIS	BODIN Jérôme	SAINT-MARTIN-DE-SANZAY	DECÈSVRE Thierry
LUZAY	GUÉRIN Patrick	SAINT-VARENT	MATHE Christophe
MARNES	REIGNIER Remy	SAINT-VARENT	THIBAUT Pascal
PAS-DE-JEU	HAMEL Armande	THOUARS	LAHEUX Bruno
PIERREFITTE	VAUZELLE Marc	THOUARS	LIGNÉ Alain
PLAINE-ET-VALLÉES	DINAIS Alain	THOUARS	NOIRAUD Bernard
PLAINE-ET-VALLÉES	HARDY France	THOUARS	ROQUAIN Dominique
SAINT-CYR-LA-LANDE	BABU Jean-Claude	TOURTENAY	GILBERT Pierre
SAINTE-GEMME	MOTARD Bertrand	VAL EN VIGNES	MARTIN Jérôme
SAINTE-VERGE	BICHON Laurent	VAL EN VIGNES	POIRIER Charles

ORGANISATION

LES MOYENS HUMAINS
(Hors services support :
RH, comptabilité...)

34 Agents
100% en régie

EDWIGE ARDRIT

VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE DES
DÉCHETS MÉNAGERS

MARIE FLOCH

DGA PÔLE RESSOURCES

STEPANE WOUMBÉ

RESPONSABLE DU SERVICE DÉCHETS MÉNAGERS

AURÉLIE ROUET

SECRÉTARIAT FINANCE ET ADMINISTRATIF

ASSISTANTE ADMINISTRATIVE

ÉMILIE ABELA

UNITÉ : EXPLOITATION ET COLLECTE

THIERRY HUDON

RESPONSABLE DE L'UNITÉ

12 CHAUFFEURS RIPEURS

4 PORTEURS

1 AGENT POLYVALENT

UNITÉ : DÉCHÈTERIE & BRIGADE VERTE

LÉA DESLANDES

RESPONSABLE DE L'UNITÉ

6 GARDIENS DE DÉCHÈTERIES

UNITÉ : OPTIMISATION

POSTE VACANT

UNITÉ : RELATION AUX USAGERS

AUORE FENNETEAU

RESPONSABLE DE L'UNITÉ ET RÉFÉRENTE TEOMI

CLARISSE AMIRAUT

CHARGÉE DE LA RELATION AUX USAGERS

**UNITÉ : UNITÉ PRÉVENTION
ET MISE EN ŒUVRE DU PLPDMA**

MARIE ROULLET

RESPONSABLE UNITÉ TRI
ET PRÉVENTION DES DÉCHETS

YOHAN PALLUEL

ANIMATEUR COMPOSTAGE, TRI ET PRÉVENTION

LES MOYENS MATERIELS



6 Bennes

Dont 2 bennes de secours



6 Camions

Camions porteurs avec grue
(2 camions de secours)



3 véhicules légers

Pour les déplacements
sur les différents sites



2 Télescopiques

Un télescopique et un manitou (Louzy)



5 déchèteries

Sur l'ensemble du territoire

Procédure de réception en préfecture
079-247900798-20241001-IV3-241001-DM01-DE
Date de télétransmission : 04/10/2024
Date de réception préfecture : 04/10/2024

18 850 Tonnes
de déchets collectés
(-1.2% par rapport à 2022)

LA COLLECTE

2023

Porte à porte, apport volontaire et déchèteries

524 kg/hab
de déchets en 2023



116.8kg

Bac ou conteneur
gris (22%)



47kg

Bac ou conteneur
jaune (8%)



16kg

Papier (3%)



46.3kg

Conteneur de
verre (8,9%)



299kg

Déchèteries et assimilés (56.9%)

Accusé de réception en préfecture
079-247900798-20241001-IV3-241001-DM01-DE
Date de télétransmission : 04/10/2024
Date de réception préfecture : 04/10/2024

COLLECTE 2023 : ÉVOLUTIONS ET PERSPECTIVES

LES GRANDS PROJETS MENÉS EN 2023

- Poursuite de l'optimisation des temps de collecte avec la mise en place d'un mono-ripage partiel au 1^{er} janvier 2023 sur la collecte d'ordures ménagères.
- Mise en œuvre des actions du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA 2023 – 2028).
- Démarrage de la construction de la nouvelle déchèterie du Saint-Varentais.
- Généralisation du tri à la source des biodéchets : lancement d'une phase expérimentale de compostage collectif avec la mise en service de 7 composteurs collectifs en pied d'immeuble et dans l'hyper centre de Thouars.



Carte des sites de compostage

LES PROJETS PRÉVUS EN 2024

- Ouverture de la nouvelle déchèterie de La Butte au printemps 2024 et fermeture définitive des déchèteries de Saint-Varent et Coulonges-Thouarsais.
- Généralisation du tri à la source des biodéchets : déploiement du compostage collectif et en établissement sur tout le territoire et dans les établissements publics volontaires (écoles, résidences seniors,...)
- Fin de la construction du futur centre de tri à Loublande (49), ouverture prévue en janvier 2025
- Mise en service de l'usine de Tri Valorisation Matière Énergétique (TVME) du SMITED



Construction du nouveau centre de tri UNITRI



Plan du futur TVME du SMITED

Accusé de réception en préfecture
079-247900798-20241001-IV3-241001-DM01-DE
Date de télétransmission : 04/10/2024
Date de réception préfecture : 04/10/2024

LA COLLECTE

PORTE À PORTE
29% des déchets collectés

ORGANISATION DE LA COLLECTE

La Communauté de Communes du Thouarsais gère toute la collecte de son territoire en régie, ordures ménagères, sélectifs et déchèterie. La collecte s'organise comme suit :

ORDURES MÉNAGÈRES NON VALORISABLES

Les OMR sont collectées en porte à porte pour l'ensemble du territoire hors centre de Thouars. Fréquence tous les 15 jours en alternance avec le bac jaune. 4 équipes de collecte avec 1 ou 2 ripeurs.

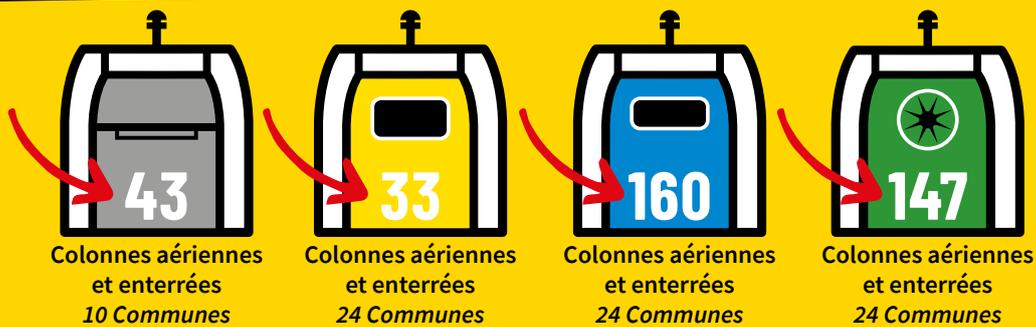
LES EMBALLAGES

Les emballages ménagers recyclables (flacons et bouteilles en plastique, cartonnettes alimentaires non souillées, emballages métalliques, briques alimentaire, films alimentaires) sont collectés en porte à porte sur tout le territoire hors centre historique et habitats collectifs comme les OM.

Fréquence de collecte tous les 15 jours en alternant avec les poubelles grises. 4 équipes de collecte avec 2 ripeurs. Le papier est interdit dans le bac jaune ainsi que le carton brun.



APPORT VOLONTAIRE
14% des déchets collectés



RÉPARTITION DES TONNAGES COLLECTÉS PAR TYPE DE DÉCHETS

Déchets Collectés	Tonnage 2022	Ratio en kg/hab./an	Evolution 2021-2022	Tonnage 2023	Ratio en kg/hab./an	Evolution 2022-2023
Verre	1686	47.3	-0.78%	1647,1	46,3	-2,29%
Papiers	728	20.4	-17.53%	567,0	16,0	-22,14%
OMR	4218	118.3	-3%	4151,0	116,8	-1,76%
Emballages collectés	1697	47.6	-2.02%	1670,9	47,0	-1,56%

Accusé de réception en préfecture
079-247900798-20241001-IV3-241001-DM01-DE
Date de télétransmission : 04/10/2024
Date de réception préfecture : 04/10/2024

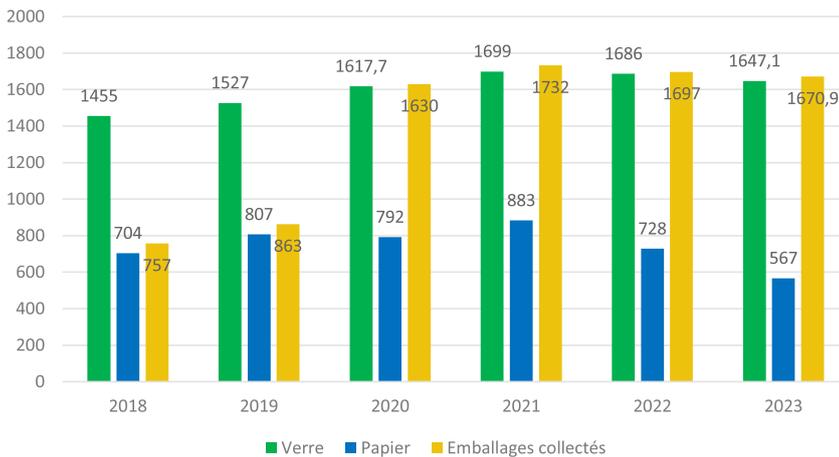
LA COLLECTE

EVOLUTION ANNUELLE DES TONNAGES COLLECTÉS EN PORTE À PORTE ET APPORT VOLONTAIRE

Déchets Collectés	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Verre	1455	1527	1617,7	1699	1686	1647,1
Papiers	704	807	792,0	883	728	567
Emballages collectés	757	863	1630,0	1732	1697	1670,9
OMR Collectés	7324	6523	4461	4352	4218	4151

DÉCHETS RECYCLABLES

DÉCHETS RECYCLABLES COLLECTÉS



20,8%

Emballages ménagers recyclables

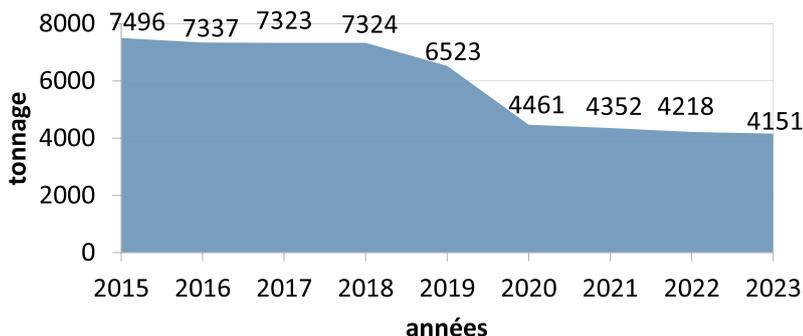


20,5%

Verre

ORDURES MÉNAGÈRES NON VALORISABLES

DÉCHETS NON RECYCLABLES COLLECTÉS



Journaux, revues, prospectus

7%



51,7%

Accusé de réception en préfecture
07924790079820241001-IV3-241001-DM01-DE
Date de télétransmission : 04/10/2024
Date de réception préfecture : 04/10/2024

LES DÉCHÈTERIES

La Communauté de Communes du Thouarsais possède 5 déchèteries qui sont gérées en régie. Elles reçoivent environ 57 % des déchets collectés sur le territoire. L'apport de déchets est gratuit pour les particuliers et interdit pour les professionnels sauf pour certains flux (cartons, ferraille, etc....) voir site internet de la Communauté de Communes du Thouarsais. L'accès est réservé aux personnes résidant sur le territoire et le contrôle est fait grâce à la carte d'accès. Le nombre de passages est limité à 24/an.

LOCALISATION

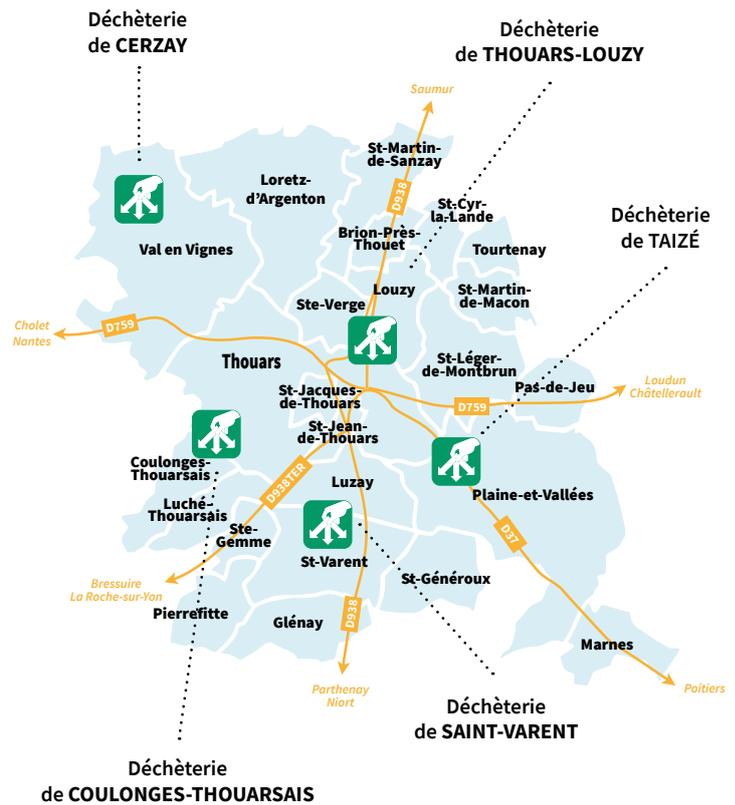
Les déchèteries sont situées à moins de 10 Km des habitations. Les habitants de Marnes et Saint-Jouin-de-Marnes, via une convention, peuvent accéder à la déchèterie de la Communauté de Communes de Airvault Val du Thouet.

ORGANISATION

Les déchèteries sont ouvertes au public sur des plages horaires adaptées à chaque secteur avec la présence d'un ou plusieurs agents qui en assurent le bon fonctionnement.

Suite à la reprise économique en 2021 nous avons observé une augmentation de la fréquentation des déchèteries. En 2023, les chiffres sont en légère baisse. La limitation des passages a donc permis une massification des apports.

Les déchèteries sont fermées l'après-midi en période estivale afin de garantir de meilleures conditions de travail pour les agents en cas de fortes chaleurs.



Entrées	2020	2021	2022	2023	«Evolution 2022/2023»
Louzy/Thouars	79634	87955	73770	71935	-2%
Cersay	8639	8370	6012	5521	-8%
Coulonges-Thouarsais	2425	2243	1754	1516	-14%
Saint-Varent	7659	8084	6771	6089	-10%
Taizé	3602	2881	2315	2126	-8%
TOTAL	101959	109533	90622	87187	-4%

	«Le Grand Rosé Louzy»	«La Croix Gobillon Cersay»	«La Loge Coulonges-Thouarsais»	«Riçay Saint-Varent»	«Les Coulées Taizé»
Nombre de gardiens	2-3	1	1	1	1
«Nombre de jours d'ouverture / semaine»	6	2,5	2,5	2,5	1,5
Nombre d'heures d'ouverture / semaine	37,45	16,38	6,29	16,08	6,29
Tonnages par déchèterie	8471,89	830,47	178,62	734,04	315,17
Taux de collecte de la déchèterie par rapport au tonnage total	80%	8%	2%	3%	3%

Accusé de réception en préfecture
079-247900708-20241001-IV3-241001-DM810-DE
Date de télétransmission : 04/10/2024
Date de réception préfecture : 04/10/2024

LA COLLECTE

REPARTITION DES TONNAGES COLLECTES EN DECHETERIE

	2022	2023			Lieux de traitement ou regroupement avant traitement final	Collecteur
	Tonnage	Tonnage	«Ratio kg/hab/an (35 564 hab)»	«Evolu-tion 2022-2023»		
Végétaux	2871	2782	78,27	-3%	3 plateformes d'agriculteurs locaux : Ste Verge GAEC des Motels Cersay EARL La Grange Repéroux EARL Les Lauriers	Régie
Tout-Venant	1496	1392	39,16	-7%	SMITED - ISDND La Loge à Coulonges-Thouarsais	Régie
Ferrailles (+ batteries et métaux non ferreux)	340	298	8,39	-12%	BRANGEON / FERS à Vrines	Prestataire
Cartons	284	294	8,28	4%	BRANGEON / FERS à Vrines	Régie
Bois traités	882	832	23,42	-6%	FERS Vrines - FERS Cholet (49)	Régie
Palettes	5	0	0,01	-94%	Sarthe Palettes Emballages à Thouars	Prestataire
Gravats Propres	2999	3603	101,38	20%	LAVIOSA – Curçay-sur-Dive	Régie
Gravats Briques Plâtrières	586	278	7,83	-52%	SMITED - ISDI La Loge à Coulonges-Thouarsais Puis ISDND Amailloux depuis Novembre 2023	Régie
Films plastiques (Plastiques souples)	22	26	0,72	17%	BRANGEON / FERS à Vrines	Régie
Plastiques rigides	98	93	2,61	-5%	BRANGEON / FERS à Vrines	Régie
Caspules Nespresso	0	1	0,01		COVED Rungis (94)	Prestataire
Réemploi - EMMAÛS		50	1,41		BRANGEON / FERS à Vrines	
Textiles	0	0	0,00		La friperie TRIO à Niort	Prestataire
Ecomobilier	542	573	16,12	6%	Plateforme de tri BRANGEON à Vrines Eco-organisme Ecomobilier	Prestataire
Polystyrène expansé	9	10	0,27	11%	Poitou Polystyrène à Payre (86)	Prestataire
Radiographie	0	0	0,01		TITRAL OUEST	Prestataire
TOTAL avec gravats	6548,0	6350,0	177,27	-3%		
TOTAL avec gravats	10133,0	10230,9	287,88	1,0%		

	2022	2023			Lieux de traitement	Collecteur
	Tonnage	Tonnage	Ratio kg/hab/an (35 539 hab)	Evolution 2021-2022		
Huiles de vidange et huiles alimentaires	9,6	11,6	0,3	21 %	ECOGRAS (94)	Prestataire
Bidons vides d'huiles Emballages Vides Souillés	7,9	5,2	0,1	-34 %	BRANGEON / FERS à Vrines	Prestataire
Déchets Dangereux Spécifiques (DDS)	58,2	77,7	2,2	34 %	ORTEC (85) - CHIMIREC (49)	Prestataire
Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)	331,1	293,0	8,2	-11 %	ENVIE2E à Niort (79) Téléphones : FNATH	Prestataire
Néons et lampes Fluo	1,0	0,1	0,0	-93 %	PAPREC D3E (33)	Prestataire
Piles	2,9	3,4	0,1	15 %	COREPILE	Prestataire
Pneus	15,0	11,5	0,3	-23 %	MEGAPNEUS filière ALIAPUR à Reignac-sur-Indre (37)	Prestataire
Cartouches	0,3	0,9	0,0	190 %	Les Ateliers du Bocage à Bressuire (79)	Prestataire
TOTAL sans gravats	426,0	403,3	11,3	-5 %		

Accusé de réception en préfecture
079-247900798-20241001-IV3-241001-DM01-DE
Date de télétransmission : 04/10/2024
Date de réception préfecture : 04/10/2024

TOTAL DES DÉCHETS COLLECTÉS EN DÉCHÈTERIE

En 2023, nous retrouvons un volume de déchets collectés en corrélation avec les volumes collectés avant la période de la Covid-19. La plupart des flux sont en baisse par rapport à 2022.

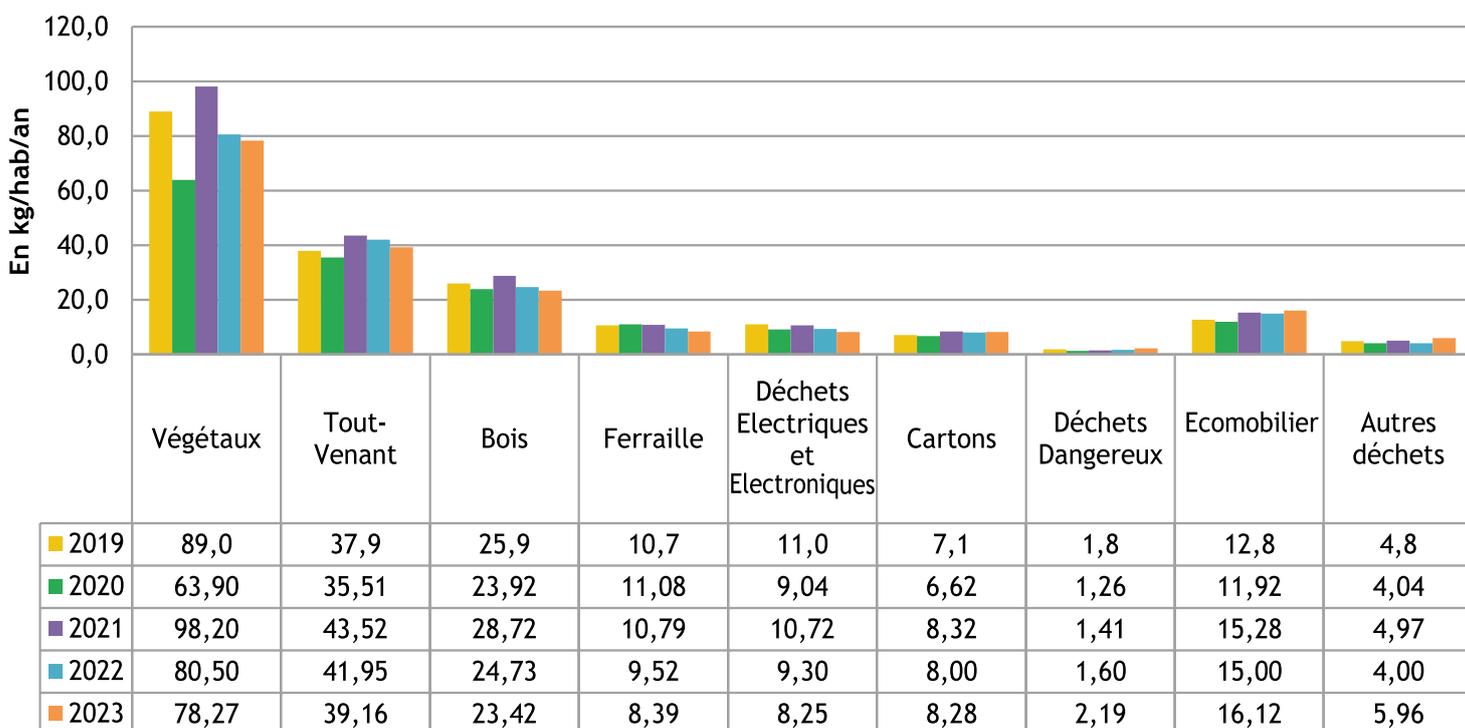
Les flux en augmentation reflètent un meilleur tri en déchèterie. C'est le cas du carton, des gravats inertes, des plastiques souples, du mobilier et du polystyrène.



	2022	2023		
	Tonnage	Tonnage	Ratio kg/hab/an (35 564 hab)	Evolution 2022-2023
Total Déchets déchèteries sans gravats propres	6974	6753	190,03	-3%
Total Déchets déchèteries avec gravats propres	10559	10634	299,23	-0.71%

RÉPARTITION PAR HABITANT DES DÉCHETS COLLECTÉS EN DÉCHÈTERIE

Les végétaux et le tout-venant représentent à eux seuls 41,2% (hors gravats) des déchets apportés en déchèteries.



COMPARAISON DES RATIOS DE LA COLLECTIVITE

Les habitants de la Communauté de Communes produisent bien moins d'ordures ménagères résiduelles (OMR) qu'au niveau départemental et régional et nous continuons à observer une baisse tous les ans.

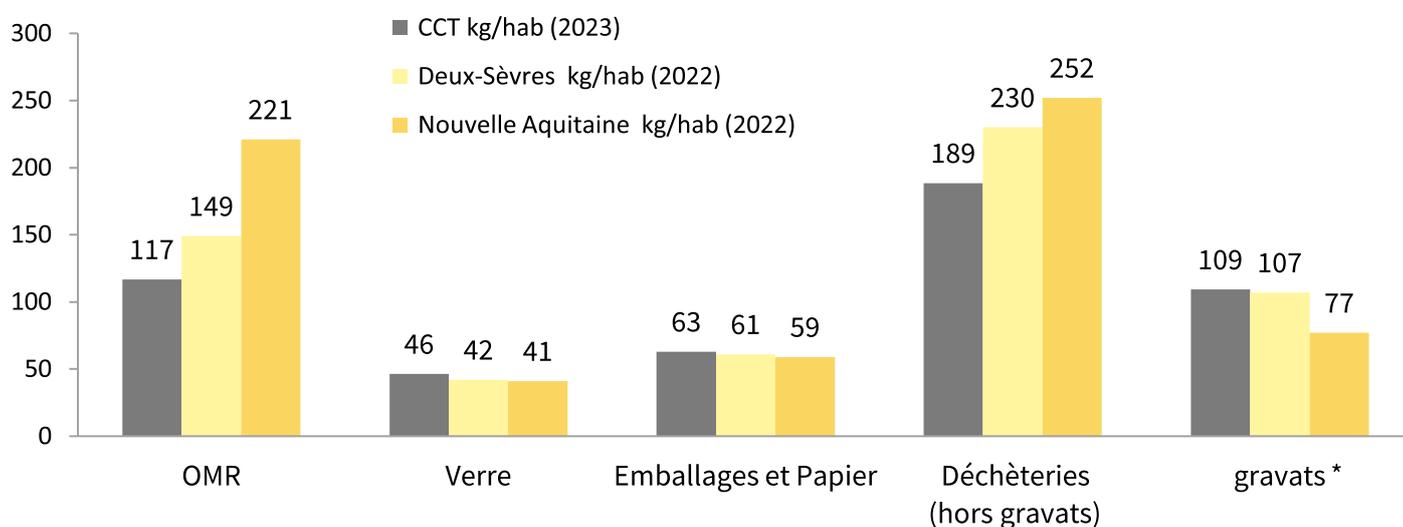
La quantité d'emballages collectés est plus faible depuis 2022. Une caractérisation des OMR faite en 2022, montre qu'il reste encore environ 22,3kg/hab d'emballages à aller chercher dans la poubelle grise.

Au niveau de la collecte du verre, les performances de la CCT sont en légère baisse. La caractérisation de 2022 montre qu'il y a environ 2,6kg/hab de verre dans les ordures ménagères.

Au niveau de la collecte du papier on observe une baisse record des tonnages collectés (-22,14%) alors que la caractérisation de 2022 montre qu'il y a un gisement de 8kg/hab dans les OMR. Cette diminution s'explique par la baisse de l'utilisation du papier mais aussi par un mauvais geste de tri. Contrairement aux collectivités voisines qui trient le papier dans le bac jaune, la CCT a fait le choix d'avoir une collecte séparée du papier pour une meilleure valorisation de cette matière.



Comparatif des quantités de déchets collectés



Accusé de réception en préfecture
 079-247900798-20241004-IV3-241001-DM01-DE
 Date de télétransmission : 04/10/2024
 Date de réception préfecture : 04/10/2024

LE TRAITEMENT

2023

La Communauté de Communes du Thouarsais :

- Un Centre de Stockage de Déchets Non Dangereux géré par le SMITED dont la CCT est un membre adhérent
- Un centre de tri Arc en Ciel 2034 à Couëron qui assure le tri des emballages de la CCT via un groupement de plusieurs collectivités.
- Les différentes filières prises en charge en déchèteries par des prestataires



LE TRAITEMENT



La valorisation des déchets est au cœur de tous les projets du territoire, réduire au maximum la production des déchets.

VALORISATION DES DÉCHETS PAR LE TRI

Centre de tri d'Arc-en-Ciel 2034

Depuis fin 2019, l'ensemble du territoire est passé en Extension des Consignes de Tri (ECT) c'est-à-dire que tous les emballages peuvent être déposés dans le bac de tri ou dans les colonnes d'apport volontaire. Les nouveaux emballages concernés par ce tri sont les barquettes, pots, sacs, sachets, film etc...

La création du centre de tri interdépartemental pour le tri des déchets issus de la collecte sélective se poursuit mais durant cette période transitoire, les emballages collectés sur le territoire sont triés sur le centre de tri de Couëron exploité par Arc en Ciel 2034 depuis juillet 2022. Ceci grâce à un groupement de commandes entre plusieurs collectivités territoriales (CC du Thouarsais, CC Airvaudais- Val de Thouet, CA du bocage Bressuirais, CC de Parthenay-Gâtine et le syndicat mixte Maine et Loire).

Le centre de tri reçoit les matières issues des bacs jaunes et des conteneurs d'apport volontaire jaunes.

dans les bacs individuels et les conteneurs collectifs emballages



Le bilan 2023 pour le tri des emballages :

	2021			2022			2023		
	tonnes	kg/hab	Evolution 2020/2021	tonnes	kg/hab	Evolution 2021/2022	tonnes	kg/hab	Evolution 2022/2023
Tonnes collectées	1690	47,4	4%	1697	47,2	0%	1723	48,3	2%
Tonnes traitées par le centre de tri	1591,4	45,7	0%	1649	46,2	1%	1671	46,8	1%
dont acier d'emballages	126,39	3,54	-31%	128,20	3,6	1%	99,94	2,8	-22%
dont aluminium d'emballages	24,12	0,68	73%	28,20	0,79	17%	18,63	0,52	-34%
dont cartonnettes	464,35	13,02	11%	458,60	12,9	-1%	353,78	9,9	-23%
dont briques alimentaire	54,2	1,52	0%	117,8	3,30	117%	76,823	2,15	-35%
dont bouteilles et flacons PET clair	114,6	3,21	-36%	188	5,3	64%	350,93	9,8	87%
dont bouteilles et flacons PET foncé	26	0,73	-51%	31,94	0,90	23%	159,54	4,47	399%
dont bouteilles et flacons PEHD	133,3	3,74	49%	178,25	5,0	34%	244,12	6,8	37%
Autres valorisation	97	2,72	-49%	86	2,41	-11%	25	0,70	-71%
Valorisation	65%	-	-	74%			80%		

La quantité d'emballages recyclée est toujours inférieure à celle collectée du fait d'erreurs de tri qui subsistent. Améliorer la qualité du tri est l'un des objectifs majeurs du service déchets car il y a beaucoup d'erreurs de la part de l'habitant mais aussi dû aux process du centre de tri plus ou moins performant et qui ne permet pas de valoriser tous les emballages. Avec le nouveau marché du tri des emballages remporté par le centre de tri Arc-en-Ciel exploité par Veolia, les performances de tri ont nettement progressé en 2023.

Accusé de réception en préfecture
079-247900798-20241001-IV3-241001-DM01-DE
Date de télétransmission : 04/10/2024
Date de réception préfecture : 04/10/2024

LE TRAITEMENT

LE TRAITEMENT DU PAPIER

Le papier récupéré dans les colonnes d'apport volontaire et les caissons en déchèterie est acheminé sur la plateforme de Cersay dans un bâtiment.

Le papier est ensuite envoyé chez le papetier Norske skog golbey (88) pour recyclage.

En 2023, le volume de papiers collectés a baissé de 22%, cette baisse s'explique par la suppression des catalogues publicitaires de certaines enseignes ainsi que par la baisse de la consommation de papier.



Journaux, revues, prospectus

567 Tonnes
collectées en 2023
16kg/hab

LE TRAITEMENT DU VERRE

Le verre récupéré dans les colonnes d'apport volontaire et les caissons en déchèterie est acheminé sur la plateforme de transit de Fers/Brangeon à Vrines. Le verre est ensuite envoyé chez Verallia (Usine de Châteaubernard 16) pour recyclage.

1647 Tonnes
collectées en 2023
46,3kg/hab



Verre

LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMR)

La compétence liée au traitement des Ordures Ménagères Résiduelles et du tout-venant de déchèteries a été déléguée au Syndicat Mixte de Traitement et d'Élimination des Deux Sèvres (SMITED) qui regroupe les structures départementales en charge de la collecte des déchets, hormis la Communauté d'Agglomération de Niort.

Depuis 2010, toutes les ordures ménagères résiduelles collectées sont transportées jusqu'au quai de transfert du SMITED à Coulonges-Thouarsais, pour être ensuite acheminées sur le centre de Tri Mécano Biologique (TMB) situé à Champdeniers. Un peu moins de la moitié des déchets triés repart ensuite sur Coulonges-Thouarsais pour être enfouie en balles compactées.

OMR
4151 Tonnes
collectées en 2023
116,8kg/hab



Accusé de réception en préfecture
079-247900798-20241001-IV3-241001-DM01-DE
Date de télétransmission : 04/10/2024
Date de réception préfecture : 04/10/2024

PROJET DE TRANSFORMATION DU TMB EN TVME :

En novembre 2023, les travaux de modernisation du TMB ont débuté afin de le transformer en centre de Traitement de Valorisation Matière et Energie (TVME). Pendant la durée des travaux, les ordures ménagères sont traitées par le centre d'enfouissement d'Amailloux sans traitement de valorisation.

L'OBJECTIF DU SMITED79 EST DE RECONFIGURER SON USINE POUR :

Arrêter la production de compost

Améliorer le process, afin de :

- Viser un taux global de diversion le plus élevé possible en optimisant le taux de valorisation par la production de recyclages, de CSR et ainsi réduire la part de refus destinés à l'enfouissement.
- Viser une qualité de CSR avec PCI élevé
- Améliorer la captation et le traitement de l'air et des poussières
- Sécuriser le site vis-à-vis du risque incendie
- Améliorer la captation et le traitement de l'air et des poussières
- Sécuriser le site vis-à-vis du risque incendie

CHIFFRES CLÉS DU TVME

Base de traitement : 45 000 t/an OMR

Apports de déchets complémentaires à haut PCI – DAE, encombrants, tout-venant déchèteries, refus de tri issus de la collecte sélective ; capacité maximale de traitement 50 000 t/an.

Temps de fonctionnement : 2 668 h/an

(soit 2401 h/an de production)

PERFORMANCES ATTENDUES :

- > Production de CSR (> 45% de l'entrant) :
19 882 t/an (22 082 t/an maxi)
- > Qualité du CSR (exigences Calcia) : PCI > 16 000 kJ/kg
- > Production de métaux ferreux : 1 192 t/an
- > Production de métaux non ferreux : 562 t/an
- > Production de refus (< 32% de l'entrant) :
14 460 t/an (16 066 t/an maxi)

CONSOMMATION ÉLECTRIQUE

(totalité des installations du site) :

- Puissance installée : 1 800 kW
- Consommation annuelle : ~4,5 GWh/an



LE TRAITEMENT

LE TRAITEMENT DES DÉCHETS OCCASIONNELS

LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES CARTONS DES PROFESSIONNELS

Depuis 2002, la collectivité assure une collecte hebdomadaire en porte-à-porte des cartons auprès de 108 professionnels de Thouars et de Saint-Jean-de-Thouars. En 2023, 86 tonnes ont été collectées puis déposées au quai de transfert de Brangeon à Sainte-Radegonde afin d'y être conditionnées en balles puis envoyées vers la filière de recyclage. Ce tonnage est en baisse de 5,5% par rapport à 2022.



86 Tonnes
108 professionnels

Cartons

LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES BIODECHETS DES GROS PRODUCTEURS

Depuis 2009, la collectivité assure une collecte hebdomadaire des biodéchets (restes de repas, déchets de cuisine...) des gros producteurs. Sont concernés : les collèges, les lycées, les maisons de retraite, certaines cantines scolaires, certaines jardineries...

En 2023, la collecte des biodéchets a été effectuée auprès de 32 établissements permettant ainsi de détourner 94,3 tonnes de déchets qui ont été compostées sur la plateforme de Cizay-la-Madeleine (49).

Avec l'obligation du tri à la source des biodéchets pour tous à partir du 1^{er} janvier 2024, la Communauté de Communes a fait le choix d'arrêter la collecte des biodéchets au 31 décembre 2023 et de développer le compostage pour tous.



Marcs de café & sachets de thé

94,3 Tonnes
32 Etablissements collectés



Epluchures et coquilles - Aliments périmés

BILAN DE LA VALORISATION DES DÉCHETS SUR LE TERRITOIRE

Le taux de valorisation des « déchets du quotidien » est en constante progression depuis plusieurs années. Cependant, en 2023, l'usine de TMB (Tri mécano-biologique) a fermé pour des travaux de rénovation et de transformation de son processus de traitement en TVME (Tri Valorisation Matière Énergétique). Cette fermeture a engendré une baisse significative du taux de valorisation, car les ordures ménagères sont désormais envoyées directement en enfouissement sans pré-traitement, contrairement aux années précédentes.

Le taux de valorisation des « déchets de déchèteries » continue de progresser chaque année grâce à la mise en place de nouvelles filières REP (Responsabilité Élargie des Producteurs) ainsi qu'à la modernisation des sites de collecte.

En 2023, 63,5% des déchets collectés dans le Thouarsais ont été valorisés, ce qui représente une baisse significative de 14 % par rapport à 2022. Cette diminution s'explique par la fermeture de l'usine de prétraitement des ordures ménagères.

	Taux de valorisation déchets quotidien	Taux de valorisation déchets déchèterie	Taux de valorisation global
2023	49,5%	79,9%	63,5%
2022	69,9%	78,8%	73,9%
Evolution	-29,3%	1,4%	-14%

Accusé de réception en préfecture
079-247900798-20241001-IV3-241001-DM01-DE
Date de télétransmission : 04/10/2024
Date de réception préfecture : 04/10/2024

LE TRAITEMENT

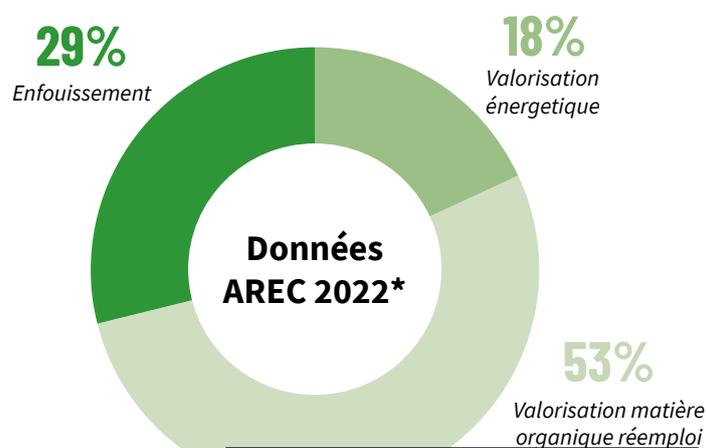
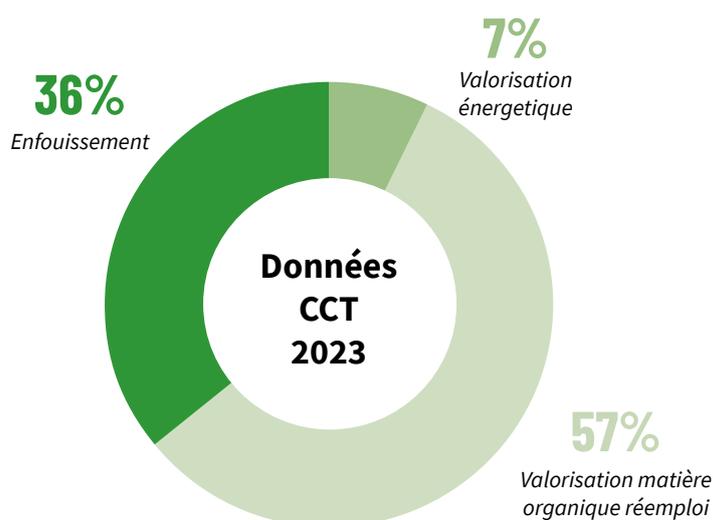


Les graphiques ci-dessous montrent la répartition des modes de traitement des déchets sur le territoire de la Communauté de Communes du Thouarsais.

Toutefois, on note que la part de valorisation énergétique est très faible comparée au niveau régional. Cela s'explique en partie par l'absence de valorisation des ordures ménagères en 2023, mais pas seulement. Nous observons également une réelle baisse du taux de refus de tri, ce qui réduit la quantité de déchets à envoyer en valorisation énergétique.

De plus, il faut noter que la part de déchets enfouis a augmenté en 2023, en raison de la fermeture de l'usine de prétraitement pour des travaux de rénovation.

Cependant, il est important de souligner que la mise en place du nouveau schéma de collecte avec l'extension des consignes de tri (ETC) continue de réduire la quantité d'ordures ménagères produite par les habitants et d'augmenter la quantité de déchets triés.



Accusé de réception en préfecture
079-247900798-20241001-IV3-241001-DM01-DE
Date de télétransmission : 04/10/2024
Date de réception préfecture : 04/10/2024

INDICATEURS FINANCIERS

2023



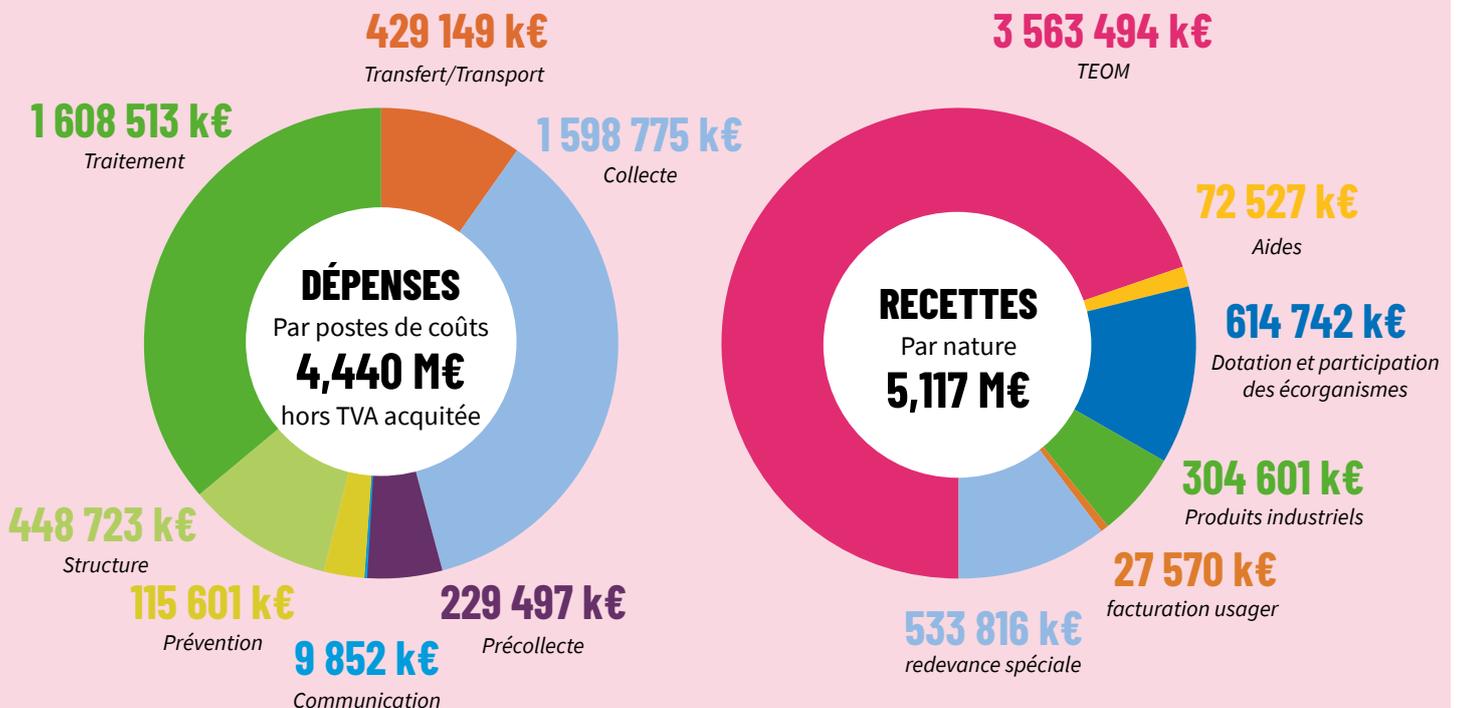
Pour une meilleure gestion du service, la CCT opère en régie pour la majeure partie du service : la collecte PaP et PAV, l'exploitation des 5 déchèteries du territoire.

INDICATEURS FINANCIERS



LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2023

Le budget « déchets ménagers » est un budget annexe régi par la nomenclature M57 depuis le 1^{er} janvier 2023, non assujéti à la TVA et équilibré grâce à la contribution des usagers du service au travers de la Taxe d'Enlèvement d'Ordures Ménagères (TEOM) et de la Redevance Spéciale (RS) facturée auprès des producteurs de déchets non ménagers (privés et publics) du territoire.



Accusé de réception en préfecture
079-247900798-20241001-IV3-241001-DM01-DE
Date de télétransmission : 04/10/2024
Date de réception préfecture : 04/10/2024

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2023

Centre de coût	Objet	Montant TTC
Aménagement des PAV (OM10)	Travaux d'aménagement	37 k€
Aménagement des déchèteries et petits équipements	Souffleur, Balance Plateforme, Unité mobile, nettoyeur haute pression etc	8 k€
Déchèterie de la Butte (OM16)	Montant des travaux 2023	1 373 k€
TOTAL		1 419 k€

LES RECETTES DU SERVICE

LA TEOM (TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGERS)

Elle apparaît sur l'avis de la Taxe Foncière Bâtie (TFB). Elle est incluse dans le montant global de la TFB et elle est composée de deux parts :

- > Une part fixe correspondant à une partie de votre taxe d'enlèvement des ordures ménagères calculée en fonction de la valeur locative de l'habitation.
- > Une part variable correspondant au volume d'ordures ménagères collecté dans votre bac auquel est appliqué un tarif au litre.

Toute propriété soumise à la TFB l'est aussi à la TEOMI. Elle s'applique au contribuable propriétaire mais également à l'usufruitier du bien. Si le bien imposé à la TEOMI est loué, le propriétaire peut en récupérer le montant dans les charges locatives.

La Communauté de Communes du Thouarsais applique un taux de TEOMI de 10,34% pour un produit de la part fixe de **3 117 608 €**, pour une part variable de **447 900 €**

LA REDEVANCE SPÉCIALE

La Communauté de Communes du Thouarsais finance son budget annexe « déchets ménagers » grâce à la Taxe d'Enlèvement d'Ordures Ménagères Incitative (TEOMI). Pour ne pas pénaliser les usagers ménagers, les professionnels doivent payer une redevance spéciale depuis 2007, devenue redevance spéciale incitative en 2021.

La redevance spéciale incitative s'applique à tous les professionnels, publics et privés, utilisant le service public de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés.

LA REDEVANCE SPÉCIALE

Elle concerne :

- > Tous les professionnels respectant les conditions fixées par le règlement de collecte de la Communauté de communes du Thouarsais.
- > Les flux suivants : ordures ménagères résiduelles, emballages, biodéchets et cartons

Cette redevance a pour objectifs :

- > De répartir équitablement les coûts entre les ménages et les professionnels, chaque professionnel payant en fonction de la quantité de déchets produits.
- > De faire contribuer tous les professionnels exonérés de TEOMI, qui bénéficient du service public de collecte (locaux de l'État ou des collectivités, collèges, lycées, etc.).
- > De sensibiliser et responsabiliser les producteurs de déchets quant à la gestion de leurs déchets.
- > D'inciter les professionnels à adopter des actions de prévention et de recyclage.

La redevance, comme la TEOMI, comprend :

- > Un abonnement qui varie selon le flux et la fréquence de collecte demandée (une collecte tous les 15 jours ou une à deux collectes par semaine).
- > Une part variable incitative, calculée en fonction du nombre de levées des bacs pucés des différents flux ou du nombre de dépôts dans les conteneurs collectifs.

Jusqu'en 2020, la redevance était calculée sur la base d'un coût au litre déclaré. Depuis 2021, avec l'introduction des bacs roulants pucés, elle est calculée principalement en fonction des levées de bacs.

En 2023, le montant de la redevance spéciale perçue s'élève à 533 816€, contre 428 882,85€ en 2022. Cette augmentation significative est due au fait que, depuis le 1^{er} janvier 2023, les entreprises soumises à la redevance spéciale sont exonérées de TEOMI, éliminant ainsi le système de déduction de TEOM sur les factures de redevance spéciale incitative.

AUTRES RECETTES

- > Les ventes de matériaux issus du tri et de la collecte en déchèteries : ferrailles, cartons, papiers, non-ferreux...
- > Les soutiens des éco-organismes tels que CITEO, Eco Maison, Ecosystem, etc.
- > Les aides comme les subventions sur le fonctionnement.



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

Financé par



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



ADEME
AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE



oca
BÂTIMENT
ORGANISME COORDONNATEUR AGRÉÉ



ecosystem
recycler c'est protéger



EcoLogic



CITEO
www.consignesdetri.fr



Corepile



ECO
DDS



ecomaison



ALIAPUR



Accusé de réception en préfecture
079-247900798-20241001-IV3-241001-DM01-DE
Date de télétransmission : 04/10/2024
Date de réception préfecture : 04/10/2024

INDICATEURS FINANCIERS

VENTILATION DES COÛTS DU SERVICE PUBLIC (MÉTHODE ADEME)



Charges 2023		€ arrondis	€ / habitant
Fonctionnelles	Charges de structure	448 723	16,62
	Communication	9 852	0,28
	TOTAL HT Fonctionnelles	458 575	12,89
Techniques	Prévention	115 601	3,25
	Pré-collecte et collecte	1 828 271	51,41
	Transfert/transport	429 149	12,07
	Tri et traitement des déchets non dangereux	1 547 942	43,53
	Enlèvement et traitement des déchets dangereux	60 571	1,70
	TOTAL HT Techniques	3 981 534	111,95
	TOTAL HT Charges	4 440 109	124,85
	Montant de la TVA acquittée	244 205	6,87
Total des charges		132€ par hab	
Produits 2023		€ arrondis	€ / habitant
Industriels	Matériaux	297 449	8,36
	Compost		0,00
	Autres produits	7 152	0,20
	TOTAL Industriels	304 601	8,56
Soutiens	Tous soutiens des sociétés agréées	614 742	17,29
Aides	Subvention de fonctionnement	72 527	2,04
	TOTAL Aides et Soutiens	687 269	19,32
	Total Produits	991 870	27,89
Total des recettes (TTC)		144€ par hab	
Coût total à la charge de la collectivité TTC		3 692 444	103,83
Contributions 2023		€ arrondis	€ / habitant
Contribution des usagers	TEOM	3 563 494	100,20
	Redevance Spéciale	533 816	15,01
	Facturation à l'utilisateur	27 570	0,78
	TOTAL Contribution des usagers	4 124 880	115,98
	Ecart entre Recettes et Dépenses	432 436	12,16

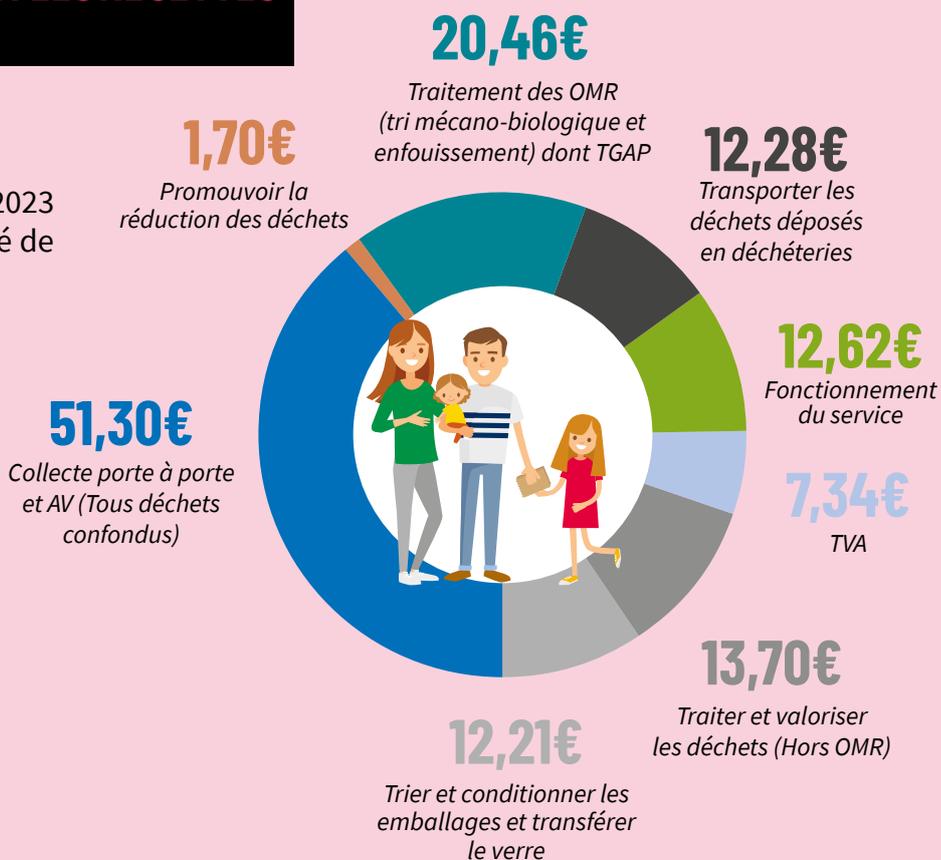
Accusé de réception en préfecture
 079-247900798-20241001-IV3-241001-DM01-DE
 Date de télétransmission : 04/10/2024
 Date de réception préfecture : 04/10/2024

INDICATEURS FINANCIERS

ZOOM SUR LES DÉPENSES ET LES RECETTES DU SERVICE PAR POSTE :

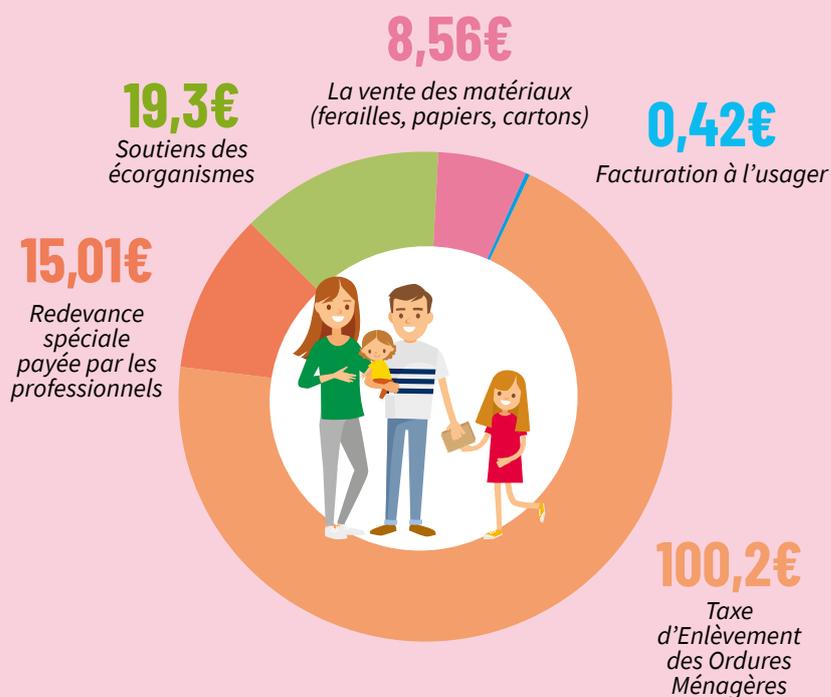
132 € ont été dépensés en 2023 par habitant de la Communauté de Communes du Thouarsais.

Ils ont servi à...



144 € ont été reçus en 2023 par habitant de la Communauté de Communes du Thouarsais.

Ils proviennent de...



Accusé de réception en préfecture
079-247900798-20241001-IV3-241001-DM01-DE
Date de télétransmission : 04/10/2024
Date de réception préfecture : 04/10/2024



PRÉVENTION ET COMMUNICATION

2023

La réduction des déchets et le réemploi au cœur de la politique du service déchets.

VALORISATION DES BIODÉCHETS



CONSOMMATION RESPONSABLE



LUTTE CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES

DÉPÔT SAUVAGE ENQUÊTE EN COURS
CE DÉPÔT À ÉTÉ PRIS EN COMPTE PAR LA COLLECTIVITÉ

JUSQU'À 1500€ D'AMENDE

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU THOUARSAIS vous accompagne au quotidien pour vous aider à réduire vos déchets.



ALLONGEMENT DE LA DURÉE DE VIE DES OBJETS



EXEMPLARITÉ DES SERVICES DE LA COLLECTIVITÉ



RÉDUCTION DES DÉCHETS DES ENTREPRISES



MISE EN PLACE D'INSTRUMENTS ÉCONOMIQUES



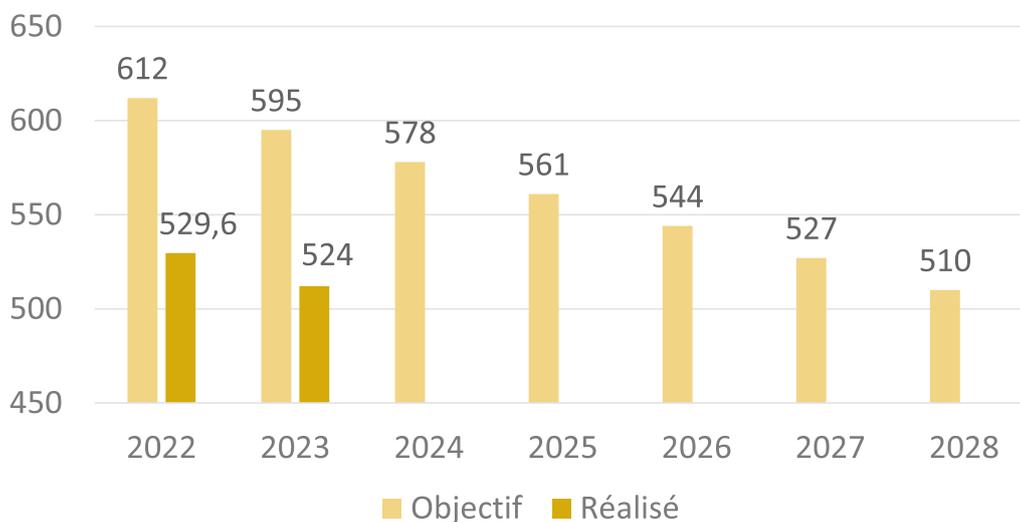
Accusé de réception en préfecture
079-247900798-20241001-IV3-241001-DM01-DE
Date de télétransmission : 04/10/2024
Date de réception préfecture : 04/10/2024



LE PLAN DE PREVENTION DES DECHETS SUR LES RAILS

En 2022, nous avons validé notre Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA). Il a été élaboré par un ensemble d'acteurs du territoire. 24 actions ont été retenues, regroupées en 8 grands axes thématiques. Ses actions seront déployées d'ici à 2028. Ce programme a pour but de préciser les objectifs en termes de réduction des déchets et de définir les actions à mettre en œuvre pour les atteindre. Sur notre territoire, l'objectif à atteindre est de 510KG de déchets par habitant et par an, l'année de référence étant 2022.

Déchets Ménagers et Assimilés en kg/hab./an



Accusé de réception en préfecture
079-247900798-20241001-IV3-241001-DM01-DE
Date de télétransmission : 04/10/2024
Date de réception préfecture : 04/10/2024

BILAN 2023 DU PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

AXE 1 METTRE EN PLACE ET RENFORCER LES ACTIONS EMBLEMATIQUES FAVORISANT LA CONSOMMATION RESPONSABLE

ACTION 2 : RENFORCER LE DISPOSITIF «ZÉRO DÉCHET»

OBJECTIF : 20 TONNES DE DÉCHETS ÉVITÉS

La collectivité accompagne les usagers pour qu'ils changent leur consommation, en leur fournissant des informations pratiques sur des actions de consommations individuelles (à la maison, au travail, etc) ou collectives (événements festifs, écoles, entreprises) permettant de réduire les déchets et les autres impacts de la consommation sur l'environnement.

Nous encourageons la consommation responsable grâce à des dispositifs économiques :

- STOP PUB distribué gratuitement en mairie
- Location de couches lavables
- Location de gobelets réutilisables
- Mise à disposition de poubelles pour les événements festifs (éco manifestations)
- Service de broyage de branches gratuit
- Animations gratuites dans les écoles et les entreprises
- Fourniture d'un kit de compostage gratuit pour les restaurants scolaires et les établissements publics
- Opération de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines

Nous menons également des campagnes ponctuelles comme celle de la suppression des sacs à pain jetables dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD)



ACTION 3 : SENSIBILISER LES CITOYENS DE MANIERE TRANSVERSALE

OBJECTIF : SENSIBILISER LES SCOLAIRES, LES HABITANTS, LES SERVICES DE LA COLLECTIVITE SUR LA CONSOMMATION RESPONSABLE

La Communauté de Communes du Thouarsais va à la rencontre des usagers du service public de gestion des déchets pour les sensibiliser au tri et à la prévention des déchets. En 2023, nous avons atteint les objectifs de sensibilisation des élèves et des habitants. En revanche nous devons proposer davantage d'animations grand public lors des événements organisés sur le territoire et proposer plus d'animations en entreprise.

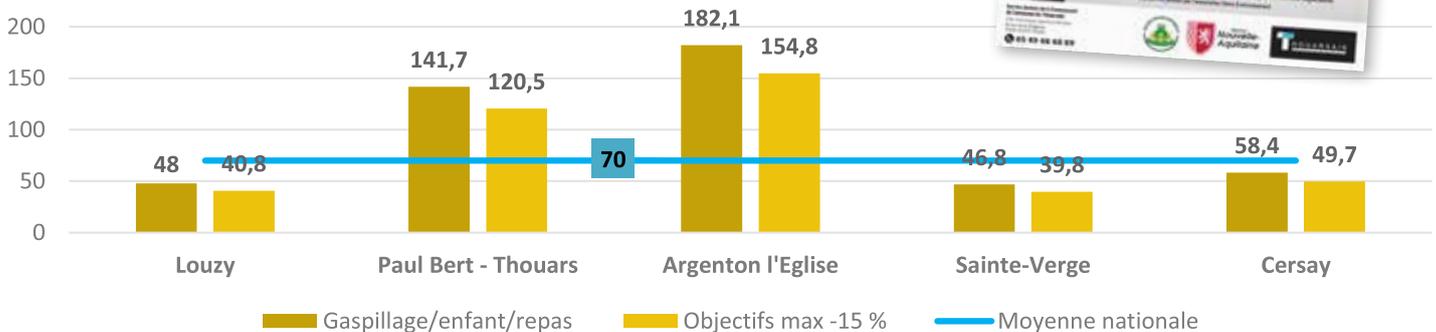
2023	
Objectif (u) nombre de classes sensibilisées	5
Réalisé - nombre de classes	12
Objectif nombre d'élèves sensibilisés	200
Réalisé - nombre d'élèves	252
Objectif nombre d'animation grand public	26
Réalisé - animations grand public	23
Objectif nombre d'habitants sensibilisés	130
Réalisé - nombre d'habitants sensibilisés	370
Eco manifestations accompagnées	33

AXE 2 LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

ACTION 4 : SENSIBILISER SUR L'IMAGE DES DÉCHETS DES RESTAURATIONS COLLECTIVES «CONCOURS INTER-ÉCOLES»

OBJECTIF : ACCOMPAGNER 5 CANTINES PAR AN SUR 2023/2024 ET 2025/2026

Première mesure du gaspillage alimentaire 2023/2024



En 2023, la Communauté de Communes du Thouarsais a accompagné 5 mairies dans un programme de lutte contre le gaspillage alimentaire en s'appuyant sur l'expertise de l'association Sèvre Environnement dans ce domaine pour accompagner les restaurants scolaires.

Sèvre Environnement a réalisé des pesées sur 4 jours consécutifs dans chaque établissement. Les résultats montrent que 2 établissements gaspillent 2 fois plus que la moyenne nationale. Un plan d'actions personnalisé va être proposé à chaque établissement avec pour objectif de baisser le gaspillage alimentaire d'au moins 15%.

AXE 3 ÉVITER LA PRODUCTION DES DÉCHETS VERTS ET ENCOURAGER LA GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODECHETS

ACTION 7 & 10 : POURSUIVRE LES OPÉRATIONS DE BROYAGE SUR PLACETTE EN CONCOMITANCE AVEC LES COMMUNES ET À LA DÉCHÈTERIE DE LOUZY

OBJECTIFS : 69,4 TONNES DE DÉCHETS VERTS ÉVITÉS PAR AN

Depuis 2019, la CCT propose un service de broyage des déchets verts dans les communes. Depuis le démarrage, ce service est peu utilisé par les habitants, nous sommes très loin des objectifs qui étaient fixés. Nous envisageons de proposer une solution de broyage de branches qui soit plus en adéquation avec les besoins des habitants.

	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Objectif (u) d'utilisateurs bénéficiaires dans les communes	80	80	80	80	80	80
nombre de bénéficiaires	48					
Objectif tonnages broyés	42,7 T	42,7	42,7	42,7	42,7	42,7
nombre de tonnes broyées par année dans les communes	13,9 T					
Objectif nombre de bénéficiaires à la déchèterie de Louzy	50	50	50	50	50	50
résultats	41					
Objectif tonnage broyé à la déchèterie de Louzy	26,7 T					
resultats	11 T					
Objectif de sapins collectes	720					
résultats	760					
Objectif tonnes de sapins broyées	5,04 T					
résultats	5,32 T					

ACTION 8 : AIDE AU REMPLACEMENT DE HAIES MONOSPÉCIFIQUES PAR DES HAIES DIVERSIFIÉES OBJECTIF : REMPLACER 1000 MÈTRES LINÉAIRES PAR AN DE HAIES MONOSPÉCIFIQUES PAR DES HAIES DIVERSIFIÉES

En 2023, première année du dispositif et avec le soutien de l'ADEME, nous avons proposé une solution clé en main de remplacement des haies monospécifiques par des haies diversifiées. Nous avons bénéficié de l'accompagnement technique de l'association Bocage Pays Branché. L'objectif annuel est de 1000 mètres linéaires remplacés par an, nous avons atteint 886 ml remplacés en 2023 (objectif non atteint suite au désistement d'un bénéficiaire).



Accusé de réception en préfecture
079-247900798-20241001-IV3-241001-DM01-DE
Date de télétransmission : 04/10/2024
Date de réception préfecture : 04/10/2024

**ACTIONS 11 & 12 :
DÉVELOPPER LE COMPOSTAGE COLLECTIF
ET INDIVIDUEL**

**OBJECTIFS : ATTEINDRE 5200 COMPOSTEURS
INDIVIDUELS ET 36 COMPOSTEURS COLLECTIFS
D'ICI 2028**

Au 1^{er} janvier 2024, le tri à la source des biodéchets deviendra obligatoire. Afin de préparer cette échéance importante, l'année 2023 est consacrée à l'étude et l'expérimentation du compostage collectif en pied d'immeuble et dans l'hyper centre de Thouars. La Communauté de Communes a installé et gère 7 composteurs collectifs tests répartis sur la commune de Thouars pour les foyers qui ne peuvent pas composter chez eux.



Pour les foyers disposant d'un jardin, la CCT propose des composteurs en bois à tarif subventionné. En 2023, nous avons distribué 269 composteurs soit presque deux fois moins que l'objectif de 500 composteurs/an.

	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Objectif : Nombre de composteurs individuels distribués	500	500	500	400	375	410
Résultats	269					
Objectif : tonnage biodéchets détournés	42 T	42 T	33,6 T	31,5 T	29,4 T	34,4 T
Résultats estimés	22,6 T					
Objectif : Nombre de composteur collectifs	20					
Résultats	7					

**AXE 5 UTILISER LES INSTRUMENTS
ÉCONOMIQUES**

**ACTION 16 :
DÉVELOPPER LA TEOMI – CONSOLIDATION
DE LA FACTURATION SUR 2023-2028**

Depuis 2021, la Communauté de Communes a mis en place la tarification incitative. Ce dispositif s'appuie sur le principe de pollueur/payeur avec une part de la facturation qui s'applique au nombre de levées/ouvertures de conteneur collectif pour les ordures ménagères. Ce dispositif a permis de faire baisser le volume d'ordures ménagères collectées de 43 % entre 2018 et 2023. Dans le même temps, le volume d'emballages collectés a augmenté de 120%. L'objectif principal est de réduire la part de déchets enfouis et ainsi réduire l'impact environnemental et le coût de la gestion des déchets.



THOUARSAIS ENSEMBLE !

Comment calculer sa TEOMI ?
TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES INCITATIVE

PART FIXE = 50% DE LA VALEUR LOCATIVE DE VOTRE HABITATION
X TAUX
Part comprenant les charges fixes du service de gestion des déchets (collecte, tri des recyclables, gestion des déchèteries...)
CETTE PART EST BASÉE SUR LA VALEUR LOCATIVE DONC VOTRE FONCIER BÂTI.

PART VARIABLE = VOLUME DU BAC X PRIX AU LITRE X NOMBRE DE LEVÉES DU BAC
Part calculée en fonction du volume des bacs et du nombre de bacs présentés à la collecte l'année précédente.

= TEOMI

Accusé de réception en préfecture
079-247900798-20241001-IV3-241001-DM01-DE
Date de télétransmission : 04/10/2024
Date de réception préfecture : 04/10/2024

LES AUTRES PROGRAMMES DE PREVENTION

APPEL À PROJET CITEO « DÉCHETS ABANDONNÉS »

Fin 2023, nous avons candidaté au projet de « lutte contre les déchets abandonnés » proposé par CITEO.

Ce projet se déroule en 3 étapes :

- Identifier tous les secteurs récurrents de dépôts sauvages
- Identifier l'origine de ces dépôts sauvages
- Mettre en place des actions de prévention, des équipements adaptés et faire une campagne de communication, à l'échelle de tout le territoire.

Quelques exemples d'actions qui vont être mises en place :

- Proposer des kits de ramassage des déchets pour les organisateurs de ramassages citoyens
- Installer des corbeilles près des lieux de consommation nomade
- Exposer les déchets collectés lors des ramassages citoyens
- Installer des filets de captage des déchets sur les réseaux d'eau pluviale
- Campagne « ici commence le Thouet »



L'ACCOMPAGNEMENT DES ORGANISATEURS D'ÉVÈNEMENTS LOCAUX

Les organisateurs de 33 manifestations ont été accompagnés en 2023 pour la gestion de leurs déchets via des conseils et dotation en contenant afin d'encourager le geste du tri des déchets qui y sont produits (OM, emballages, biodéchets).

La location de gobelets réutilisables a été proposée à des associations via un partenariat avec l'ADAPEI 79, en charge de la mise à disposition et du lavage des verres, permettant ainsi d'éviter l'usage unique de 1000 gobelets.



SUIVI DE LA QUALITE DU TRI DES EMBALLAGES

Communes	Total bacs contrôlés	Bacs bien triés	Bacs avec quelques erreurs	Bacs refusés	Part de bacs bien triés
Val-en-vignes	131	48	81	2	37%
Thouars centre	230	72	150	8	31%
Saint-Varent	169	80	86	3	47%
St-Léger-de-Montbrun / Tourtenay / Saint-Martin-de-Macon	147	65	80	2	44%
St-Martin-de-Sanzay / Brion-près-Thouet / Saint-Cyr-la-Lande	229	105	119	5	46%
Argenton-l'Eglise / Bouillé-Loretz	214	90	117	7	42%
St-Jean-de-Thouars / Coulonges-Thouarsais	171	85	83	3	50%
Mauzé-Thouarsais	147	70	71	6	48%
Luzay / Saint-Généroux / Glénay	171	79	87	5	46%
Ste Radegonde	242	132	109	1	55%
Taizé/St-Jouin-de-Marnes	174	79	93	2	45%
Thouars	261	145	114	2	56%
Ste-Verge/Ste-Gemme/ Luché-Thouarsais	204	103	100	1	50%
Louzy/St-Jacques-de-Thouars/ Argenton-l'Eglise	175	74	100	1	42%
St-Jean-de-Thouars / Coulonges-Thouarsais	156	75	80	1	48%
TOTAL	2821	1302	1470	49	46%

Des opérations de suivi de la qualité du tri des emballages des particuliers et professionnels confondus, sont réalisées tous les ans en plus du contrôle quotidien des ripeurs. Cette phase opérationnelle est réalisée par deux agents entre 22h15 et 07h00 du matin, avant le passage des équipes de collectes. La mission consiste à analyser les déchets jetés, retirer et scotcher sur le capot des poubelles les petites anomalies, si besoin condamner totalement la poubelle via un scotch de refus de collecte (1,7% des poubelles analysées), et laisser dans tous les cas un accroche poubelle pédagogique expliquant la démarche et rappelant les consignes de tri et collecte. Les erreurs les plus fréquentes sont la présence de cartons de conditionnement, essuie-tout, déchets emboîtés les uns dans les autres, sacs ordures ménagères, papiers et tout autre déchet plastique n'étant pas un emballage. En moyenne par nuit, 188 bacs sont analysés et 46% seulement ne présentent pas d'anomalies.



Accusé de réception en préfecture
079-247900798-20241001-IV3-241001-DM01-DE
Date de télétransmission : 04/10/2024
Date de réception préfecture : 04/10/2024



LA COMMUNICATION

Nous constatons au quotidien que les consignes de tri, la facturation, l'accès en déchèterie ne sont pas clairs pour tous les usagers. C'est pourquoi nous communiquons régulièrement sur différentes thématiques liées aux déchets.

LA PAGE FACEBOOK

« THOUARSAIS ECOCITOYENS »

Le service déchets participe à l'animation de la page Facebook « **Thouarsais écocitoyens** ». Cette page met en lumière les actions environnementales mises en oeuvre par la Communauté de Communes ou par d'autres acteurs du territoire. Elle est animée en coordination avec le service énergie-climat et le service biodiversité-espaces naturels. Fin 2023, près de 1400 comptes suivaient cette page.



Accusé de réception en préfecture
079-247900798-20241001-IV3-241001-DM01-DE
Date de télétransmission : 04/10/2024
Date de réception préfecture : 04/10/2024

THOUARSAIS ENSEMBLE !



Communauté de Communes du Thouarsais

Pôle Techniques Sports Déchets Assainissement
46 rue de la Diligence - 79100 SAINTE-VERGE

www.thouars-communaute.fr

05 49 66 68 69



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

Financé par



Accusé de réception en préfecture
079-247900798-20241001-IV3-241001-DM01-DE
Date de télétransmission : 04/10/2024
Date de réception préfecture : 04/10/2024

